

## **Il y a 150 ans, la Confédération** **Juillet, août et septembre d'une année comme les autres**

François Droüin

Numéro 131, automne 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86825ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

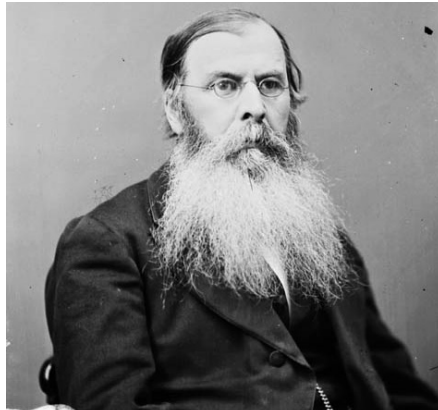
### Citer cet article

Droüin, F. (2017). Il y a 150 ans, la Confédération : juillet, août et septembre d'une année comme les autres. *Cap-aux-Diamants*, (131), 52-52.

# IL Y A 150 ANS, LA CONFÉDÉRATION JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE D'UNE ANNÉE COMME LES AUTRES

Dès le 28 juin 1867, Joseph-Édouard Cauchon, maire de Québec, invite tous les citoyens de la capitale à célébrer le 1<sup>er</sup> juillet comme un jour de réjouissance en l'honneur de l'inauguration de la « Puissance du Canada ». Ce jour-là, une cérémonie a lieu à l'Esplanade de la Haute-Ville. Dès onze heures le matin, les soldats de la garnison et les volontaires paradent. À midi, le maire Cauchon fait la lecture publique de la proclamation royale unissant les provinces de l'Amérique du Nord. Il reprend ensuite son discours devant l'église Saint-Jean-Baptiste puis au marché Jacques-Cartier, dans Saint-Roch. En après-midi, une salve d'artillerie est tirée et la population de Québec peut aller visiter des navires ancrés dans le port. Le soir, des feux d'artifice viennent clore les festivités. À Montréal aussi, des feux d'artifice célèbrent la Confédération. Parade militaire, concerts, spectacle d'équilibriste, partie de crosse et promenades en bateau complètent le programme. Des aménagements thématiques sont construits au pied du mont Royal pour l'occasion. D'autres villes, comme Trois-Rivières, font également la fête le 1<sup>er</sup> juillet 1867.

Immédiatement après la mise en vigueur de la nouvelle constitution, le Québec est doté d'un lieutenant-gouverneur. Narcisse-Fortunat Belleau devient le premier Canadien français à représenter la couronne britannique. Citoyen de Québec, il ne s'installe pas dans sa résidence de fonction à Spencer Wood mais continue à rester dans sa maison de la rue Saint-Louis. Il assume d'ailleurs lui-même toutes ses dépenses. Un de ses premiers gestes est de demander au maire Cauchon de former le premier gouvernement de la province de Qué-



Joseph Édouard Cauchon, (1816-1885).  
Photo : Studio Topley (1875). (Bibliothèque et Archives Canada).

bec. Rapidement, Cauchon rencontre un obstacle majeur en raison de ses prises de position antérieures sur la question des écoles protestantes. Le refus de Christopher Dunkin de devenir le trésorier de son ministère démontre à Cauchon qu'il est incapable de rallier les leaders anglophones du Québec. Le 12 juillet suivant, *Le Canadien* rapporte que la crise ministérielle a entraîné la démission de Cauchon, incapable de former le gouvernement. Face à l'impasse, c'est Pierre-Joseph-Olivier Chauveau qui est appelé à former le premier gouvernement de la province de Québec. Chauveau a lourdes responsabilités dans ce premier cabinet québécois : il est premier ministre, président du Conseil exécutif, secrétaire et registraire du Québec et ministre de l'Instruction publique. Il est assisté de Christopher Dunkin comme trésorier, de George Irvine comme solliciteur général, de Gédéon Ouimet comme procureur général, de Louis Archambeault à titre de commissaire des Travaux publics et de l'Agriculture et de Joseph-Octave Beaubien, commissaire aux Terres de la couronne. Les avis sur l'efficacité de ce gouvernement restent partagés.

Plusieurs le critique en soulignant qu'il agit comme une succursale du gouvernement conservateur au fédéral.

L'été 1867 est aussi celui des premières élections à se tenir au Québec, tant au fédéral qu'au provincial. C'est la première fois que des députés vont représenter la population à deux ordres de gouvernement. De plus, il est possible aux députés de cumuler deux mandats et d'être élu simultanément à Québec et à Ottawa. Les brefs d'élection sont émis le 8 août 1867 et les mises en candidature débutent le 22 août pour les 64 postes de députés. Le scrutin se déroule jusqu'au 24 septembre, selon la journée décidée par l'officier-rapporteur. Le vote peut même être tenu pendant deux jours dans certains cas. On dénombre finalement 75 705 votes sur le territoire québécois, avec un taux de participation de près de 47 %. Mais la campagne donne lieu à quelques émeutes et à de la violence. Un mort est rapporté à Lévis. Cette élection est l'occasion pour les conservateurs d'asseoir leur pouvoir sur le gouvernement. À Québec, les « Bleus » de Chauveau obtiennent 51 sièges. Ils battent facilement les « Rouges » dirigés par Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Les élections fédérales sont un peu plus hâtives et se terminent le 20 septembre. Là aussi, la victoire conservatrice est importante. John A. Macdonald conforte sa mainmise sur le pouvoir et son parti obtient 100 des 180 sièges de la Chambre des communes. L'enjeu de l'élection est simple : l'acceptation de la Confédération. Par cette victoire, la nouvelle constitution est pratiquement plébiscitée au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec.

**François Drouin**